CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue le vendredi 14 décembre 2018, à 19 h 30, au centre récréatif, sous la présidence de monsieur le Maire Claude Charbonneau, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Mylène Joncas, Isabelle Jacques, Monique Richard, Chantal Valois, Daniel Millette et Serge St-Pierre. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier et mesdames Marie-Hélène Gagné, directrice des finances et Nathalie Deblois, adjointe à la direction et responsable des communications sont également présents.

Ordre du jour

Il sera pris en considération, les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
- 2. Acceptation de l'ordre du jour
- 3. Adoption du budget 2019
- 4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021
- 5. Période de questions portant sur les sujets prévus à l'ordre du jour
- 6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, monsieur le maire Claude Charbonneau, président de la séance, ouvre la présente séance extraordinaire à 19 h 34.

Rés. 2018-12-399 Acceptation de l'ordre du jour

2. Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

ATTENDU QUE la séance extraordinaire a été annoncée conformément aux dispositions du Code municipal du Québec ;

Il est proposé par le conseiller: Daniel Millette appuyé par la conseillère: Isabelle Jacques

et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption du budget 2019

Monsieur le maire Claude Charbonneau explique le Budget 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Rés. 2018-12-400 Acceptation du budget 2019

3) Adoption du budget 2019

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel;

ATTENDU QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations prises dans le budget 2019;

ATTENDU QUE le conseil municipal dispose des différents revenus lui permettant de procéder à l'adoption d'un budget équilibré;

Il est proposé par la conseillère: Monique Richard appuyé par la conseillère: Isabelle Jacques

et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le budget annuel ci-dessous fixé à 12 678 266 \$ pour l'année 2019, tel que proposé par l'administration municipale:

	MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD BUDGET 2019 _PROPOSÉ			
Compte	Description	BUDGET ADOPTE 2018	BUDGET PROPOSÉ 2019	ECARTS 2018 vs 2019
1-01-2-1-1	Taxes SUR LA VALEUR FONCIERE	-8 059 512	-8 233 434	-173 92
1-01-2-1-2	Taxes SUR UNE AUTRE BASE	-2 936 679	-2 964 909	-28 23
1-01-2-2-2	Revenu Tenant Lieu de Taxes	-4 640	-4 240	40
1-01-2-3-3	Revenu AUTRES	-716 223	-648 921	67 30
1-01-2-3-4	Revenus AUTRES SERVICES RENDUS	-211 589	-260 584	-48 99
1-01-3	Revenus de TRANSFERTS	-562 462	-566 178	-3 71
1-01	TOTAL DES REVENUS-FONDS ADMIN.	-12 491 105	-12 678 266	-187 16
	Conseil Municipal	195 126	203 967	8 84
	Gestion Financiere & Administrative	894 595	889 221	-5 37
1-02-1-4	Election & Referendum	0	0	
1-02-1-5	Evaluation-MRC	219 828	211 547	-8 28
	Autres(Entr.Batiment)	259 997	256 837	-3 16
1-02-1		1 569 546	1 561 572	-7 97
	Service Police & Cour Municipale	1 004 441	1 005 084	64
	Service des Incendies	594 114	622 973	28 85
	Securite Civile Service Canin & Félin	21 191 9 426	23 782 25 174	2 59 15 74
	SECURITE PUBLIQUE (Police, Incendie, Mes. Urgences, Canin-Féli	//	1 677 013	47 84
	Travaux Publics- Administration	710 979	700 937	-10 04
	Travaux Publics- Administration Travaux Publics- Voirie Été	1 768 268	1 598 308	-169 96
	Travaux Publics- Voirie Hiver	1 725 227	1 733 182	7 95
	Travaux Publics- Eclairage	33 522	32 266	-1 25
	Travaux Publics- Signalisation	22 572	22 572	
	Travaux Publics- Transport Adapté-MRC	27 979	31 794	3 81
1-02-3	TRAVAUX PUBLICS et Transport Adapté	4 288 547	4 119 059	-169 48
	Hygiene du Milieu- Administration	66 558	44 141	-22 41
	Hygiene du Milieu- Aqueduc Village	139 850	153 038	13 18
	Hygiene du Milieu- Aqueduc St-Denis	122 601	100 078	-22 52
	Hygiene du Milieu- Egout Village Hygiene du Milieu- Egout St-Denis	173 371 104 722	152 335 78 317	-21 03 -26 40
	Hygiene du Milieu- Egout St-Denis	29 793	29 028	-26 40
	H.du Milieu-Ordure,Recyclage,Eco-centre	1 036 402	884 855	-151 54
	Cours d'eau, Barrages	29 133	29 133	
	Etude Lacs et Environnement	15 407	34 312	18 90
1-02-4	HYGIENE DU MILIEU (Aqueduc, Égout, Mat.résid., Barrages)	1 717 837	1 505 237	-212 60
	URBANISME & AMENAGEMENT TERRITOIRE	479 830	538 753	58 92
	PROMOTION TOURISTIQUE & PUBLICATIONS	435 142	342 328	-92 8
	Revitalisation	15 000	0	-15 00
1-02-6	·	929 972	881 081	-48 89
	Loisirs- Centre Recreatif & Commun.	282 279	293 884	11 60
	Loisirs- Patinoire Loisirs- Nautique	28 610 72 933	26 417 94 256	-2 19 21 32
	Loisirs- Nautique Loisirs- Parcs et Espaces Verts	212 404	209 698	-2132
	Loisirs- Camp de jour	117 411	134 536	17 12
	Loisirs- SGMA (PASAD)	211 739	201 430	-10 30
	Loisirs- Soutien financier assoc.& jeunesse active	8 150	4 150	-4 00
	ACTIVITES RECREATIVES & SUBVENTIONS	933 526	964 371	30 84
1-02-7-0-2	ACTIVITÉS CULTURELLES (Loisirs- CULTURE)	161 341	165 453	4 1
1-02-7	LOISIRS - CULTURE -PARCS, NAUTIQUE, PATIN.	1 094 867	1 129 824	34 9
1-02-9-1-1	Remboursement Interets Long Terme	290 784	322 470	31 68
	Interets Court Terme & Frais Bancaire	11 929	11 854	-1
	Frais Emission & Refinancement	7 485	7 282	-20
1-02-9		310 198	341 606	31 40
1-02		11 540 139	11 215 392	-324 7
	AFFECTATIONS à même le Surplus Non-Affecté	0	-40 000	-40 0
	AFFECTATIONS à même le Surplus Affecté REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	-283 520 1 197 192	0 1 269 917	283 5 72 7
	IMMOBILISATIONS à même le budget courant	75 000	1 269 917	-75 0
1_03_6	minobilion none a meme le budget courant			
	AFFECTATION à même les Fonds Reservés	-52 406	215 457	267 8
1-03-8	AFFECTATION à même les Fonds Reservés AMORT-Frais Financement	-52 406 14 700	215 457 17 500	267 8 2 8
1-03-8	AFFECTATION à même les Fonds Reservés AMORT-Frais Financement TOTAL AFFECTATIONS & IMMOBILISATIONS	-52 406 14 700 950 966	215 457 17 500 1 462 874	267 8 2 8 511 9

ADOPTÉE

Résolution 2018-12-401 Rôle triennal d'immobilisation 2019-2021

4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

ATTENDU QUE le conseil municipal doit statuer sur ses investissements pour une période de trois années;

ATTENDU QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations contenues dans le programme triennal d'immobilisations proposé;

Il est proposé par le conseiller:

appuyé par la conseillère:

et résolu unanimement:

Daniel Millette
Isabelle Jacques

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 ci-dessous, tel que proposé par l'administration municipale :



SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ANNÉES 2019-2020-2021

	2019	2020	2021	Total TRIENNAL
ADMINISTRATION	- \$	20 000 \$	- \$	20 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX	681 000 \$	1 806 000 \$	15 000 \$	2 502 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU & BARRAGES	975 000 \$	175 000 \$	650 000 \$	1 800 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)	2 168 000 \$	710 000 \$	660 000 \$	3 538 000 \$
VÉHICULES	- \$	610 000 \$	45 000 \$	655 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	250 000 \$	70 000 \$	191 000 \$	511 000 \$
LOISIRS, CULTURE, PLEIN AIR	183 500 \$	430 000 \$	345 000 \$	958 500 \$
URBANISME & ENVIRONNEMENT	5 000 \$	- \$	90 000 \$	95 000 \$
GRAND-TOTAL	4 262 500 \$	3 821 000 \$	1 996 000 \$	10 079 500 \$

ADOPTÉE

Période de questions

5. Période de questions

Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

Résolution 2018-12-402 Levée de la séance

6. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller:

appuyé par le conseiller:

et résolu unanimement:

Daniel Millette

Serge St-Pierre

QUE cette séance soit levée à 19 h 42.

ADOPTÉE

Claude Charbonneau Mathieu Dessureault
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier